

Liège, le 22 avril 2015

■ ■ ■ Le Bâtonnier

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Colloque « DROIT DU SPORT »**

***Le lundi 4 mai prochain, à Liège, l'Ordre des avocats du barreau de Liège organise un colloque portant sur "Le droit du sport".***

Le sport est présent dans notre quotidien et sa pratique est associée à nos loisirs et au bien-être.

La professionnalisation du sport est devenue un enjeu économique majeur sur le plan mondial.

La présence d'un arbitre pour faire respecter les règles du jeu a pour conséquence que le sport a toujours concerné les juristes et les plaideurs.

Sur deux thèmes majeurs, le 4 mai à la Cité Miroir, le barreau de Liège organise un colloque sur le droit du sport.

Le premier thème porte sur le dopage et les droits fondamentaux, tandis que le second porte sur le sport et le droit européen.

Pour cette manifestation, nous avons un blog à l'adresse <http://sport.barreauliege.be>, où vous pourrez télécharger le programme (voir également ci-joint).

Ce colloque s'adresse non seulement aux professionnels du droit mais également aux fédérations sportives ainsi qu'à la presse spécialisée.

Notre contact presse au sein du barreau est Monsieur Eric Franssen, [info@barreauliege.be](mailto:info@barreauliege.be), tél. 04.232.56.64.

**Une conférence de presse aura lieu ce vendredi 24 avril**, avec la présence de Monsieur le Bâtonnier André Renette et des directeurs scientifiques du colloque, Me Luc Misson et Me Laurent Stas de Richelle.

Quand et où êtes-vous convié ?

**Ce vendredi 24 avril 2015,**

**dès 9H00, à la maison de la presse de Liège, rue Haute Sauvenière 19 à 4000 Liège**

**ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE LIÈGE**

Palais de Justice - Place Saint-Lambert 16 - 4000 Liège - Tél.: +32 4 232 56 60 - Fax: +32 4 221 33 16  
batonnierdeliege@avocat.be - [www.barreauliege.be](http://www.barreauliege.be)

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

André Renette  
bâtonnier du barreau de Liège  
Tél : +32 4 232 56 60  
[batonnierdeliege@avocat.be](mailto:batonnierdeliege@avocat.be)

N'oubliez pas de consulter : <http://presse.barreaudeliège.be>